

No. 419.

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1855.

BILL.

Acte pour amender les actes amendant les lois relatives aux cours de juridiction civile en première instance dans le Bas-Canada.

Reçu et lu, la première fois, lundi, 23 avril 1855.

Seconde lecture, lundi, 30 avril 1855.

M. GILL.

QUEBEC :
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,
RUE LA MONTAGNE.